

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE TRAVAIL
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRACADIE
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le jeudi, 25 août 2022
18h30 à 19h26 et 19h46 à 21h50**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général et greffier adjoint
	fff	
	Linda Lanteigne	Secrétaire exécutive
Également présents :	Susie Benoit	Directrice des Finances
	Philippe Albert	Directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure
Sont absents :	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

1. MOT DE BIENVENUE

Résolution: 2022-081-ST
Proposé par Joanne Doiron
Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE la conseillère Dianna May Savoie préside la présente réunion jusqu'à l'arrivée du maire Denis Losier.

ADOPTÉE

La conseillère Dianna May Savoie appelle l'assemblée à l'ordre à 18h30 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution: 2022-082-ST
Proposé par Chantal Mazerolle
Appuyé par Rita Benoit

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout des points 4.1 « Projets », 4.2 « Changement de nom de rue », 5.1 « Article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds » et 5.2 « Article 68(1) g) Questions de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local ».

ADOPTÉE

2. PRÉSENCES ET DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun.

3. POINTS DE DISCUSSION

3.1 Débroussaillage Quartiers 1 à 6 (2022-1).

Pour recommandation au conseil.

Le directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure fait un compte-rendu du dossier concernant le débroussaillage des quartiers 1 à 6 et recommande que le contrat soit accordé à l'unique soumissionnaire, soit Les Excavations Losier Ltée au montant de 38 709,00 + TVH.

Résolution: 2022-083-ST
Proposé par Réaldine Robichaud
Appuyé par Guy Basque

QUE la recommandation du département des Travaux publics pour l'octroi du contrat de débroussaillage des quartiers 1 à 6 soit apportée telle que présentée pour adoption par le conseil municipal à la réunion Extraordinaire qui suivra la présente réunion.

ADOPTÉE

Le maire Denis Losier prend la présidence de la présente réunion à 18h42.

3.2 Location d'équipement pour réparation des routes.

Pour recommandation au conseil.

Le directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure présente le memorandum « Location d'équipement pour réparation des routes (fissures et carottage) » avec documents à l'appui. Il recommande de faire la location de l'équipement « Crafcop Patcher II » pour une période de 2 semaines à l'essai pour un montant de 33 950,00 \$ + TVH. Il répond aux questions des membres du conseil concernant ce dossier.

Résolution: 2022-084-ST

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE la recommandation du département des Travaux publics pour la location de l'équipement « Crafcop Patcher II » soit apportée telle que présentée pour adoption par le conseil municipal à la réunion Extraordinaire qui suivra la présente réunion.

ADOPTÉE

3.3 Achat du système informatique « City Works ».

Pour recommandation au conseil.

Le directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure présente le memorandum « Outil de gestion des requêtes et actifs municipaux – Achat logiciel City Works ». Il recommande l'achat du logiciel City Works, incluant la demande de service, pour un montant de 98 242,00 \$ + TVH. Il répond aux questions des membres du conseil concernant l'utilisation de ce logiciel.

Résolution: 2022-085-ST

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la recommandation du département des Travaux publics pour l'achat du logiciel City Works soit apportée telle que présentée pour adoption par le conseil municipal à la réunion Extraordinaire qui suivra la présente réunion.

ADOPTÉE

3.4 Rue Pascal.

Pour information et suivi.

L'administration municipale présente des documents concernant le prolongement du réseau d'eau et d'égouts de la rue Pascal et fait une mise à jour sur le dossier.

Le maire Denis Losier sort de la présente réunion à 19h10 et la conseillère Dianna May Savoie prend la présidence de la présente réunion.

Le maire Denis Losier reprend la présidence de la présente réunion à 19h14.

Résolution : 2022-086-ST

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Guy Basque

QUE ce projet soit analysé afin de maximiser les travaux et que ce point soit reporté à la prochaine réunion Extraordinaire.

ADOPTÉE

Résolution : 2022-087-ST

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Guy Basque

QUE la présente séance de travail soit ajournée à 19h26 et se continue après la réunion Extraordinaire qui suit.

ADOPTÉE

Résolution : 2022-088-ST

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la présente séance de travail qui a été ajournée à 19h26 reprenne à 19h46.

ADOPTÉE

3.5 Transfert des routes.

Pour information et suivi.

Le maire Denis Losier souligne le risque potentiel de conflit d'intérêts provenant du fait que le conseiller Guy Basque est impliqué au conseil municipal dans le dossier du transfert des routes alors qu'il est employé du ministère des Transports et de l'Infrastructure. Le maire rappelle au conseiller Guy Basque qu'il lui appartient de déclarer ou non un conflit d'intérêts lors des discussions sur le transfert des routes.

La directrice des Finances présente un document démontrant différents scénarios en lien avec le taux de taxation. L'administration municipale répond aux questions des membres du conseil concernant le processus du transfert des routes. Le directeur général fait part de la tendance actuelle de retourner les routes à la province.

Le maire informe les membres du conseil qu'ils ont reçu, avant le début de la présente réunion, une copie de l'arrêté concernant le code de déontologie du conseil municipal. Il demande aux membres du conseil de réviser ce document car ce point sera apporté à l'ordre du jour d'une prochaine réunion. Il souligne le fait que certains conseillers ont eu des écarts de conduite et ont enfreint le code d'éthique établi.

4. AUTRES

4.1 Projets

4.1.1 Route des papillons.

Pour information et suivi.

Le directeur général fait une mise à jour sur le dossier de la Route des papillons. Un membre du conseil mentionne avoir eu des commentaires de citoyens qui n'étaient pas d'accord sur le site d'emplacement du papillon, soit à l'arrière du marché Centre-Ville. L'administration municipale fera un suivi de ce dossier à une prochaine réunion.

4.1.2 Maison WAL – 100e anniversaire.

Pour recommandation au conseil.

Le directeur général informe le conseil d'une demande reçue de Ghislain Cool dans le but de souligner le 100^e anniversaire de la maison ancestrale de William Arthur Losier située au 3668, rue Principale. L'évènement est prévu pour le 4 septembre 2022 entre 14h00 et 16h00, et M. Cool sollicite des tables de pique-nique ou des bancs de la part de la municipalité. Le directeur général transmet l'invitation aux membres du conseil d'assister à cet évènement.

Résolution : 2022-089-ST

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Guy Basque

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'autoriser le département des Loisirs à effectuer le prêt de tables de pique-nique à M. Ghislain Cool pour le 100^e anniversaire de la maison ancestrale de William Arthur Losier le 4 septembre 2022.

4.1.3 Rénovations du Phare.

Pour recommandation au conseil.

Le directeur général fait une mise à jour sur le projet de rénovations du Phare. Le directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure présente un plan des travaux proposés pour ces rénovations et répond aux questions des membres du conseil. Il souligne que le budget prévu pour ces rénovations est de 70 000 \$ et que les coûts réels à ce jour sont de 115 000 \$.

Résolution : 2022-090-ST

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Rita Benoit

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'aller en appel d'offres avec le projet de rénovations du Phare tel que décrit, après analyse du département des Travaux publics avec le fournisseur.

ADOPTÉE

4.1.4 Toilettes publiques au centre touristique.

Pour recommandation au conseil.

Le directeur de l'Ingénierie et de l'Infrastructure présente un plan des travaux pour l'ajout d'une toilette publique unisexe au centre touristique.

Résolution : 2022-091-ST

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

QU'il soit donné comme directive à l'administration municipale d'aller en appel d'offres avec le projet d'ajout d'une toilette publique unisexe au centre touristique.

ADOPTÉE

4.2 Changement de nom de rue.

Pour information et suivi.

La conseillère Thérèse Brideau demande un suivi sur le dossier de la demande pour que la rue Honoré soit renommée la rue Bernard dans le quartier 7. Elle rappelle que le conseil municipal avait voté l'année dernière sur cette demande soumise par M. Patrice Comeau. L'administration municipale fera un suivi sur ce dossier.

5. DOSSIERS À HUIS CLOS

Résolution : 2022-092-ST

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le conseil se réunisse en huis clos conformément à l'article 68 de la Loi sur la gouvernance locale.

ADOPTÉE

5.1 **Article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.**

Le présent point est discuté sans la présence du public en conformité avec l'article 68(1) d) Question de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.

5.2 **Article 68(1) g) Question de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.**

Le présent point est discuté à huis clos sans la présence du public en conformité avec l'alinéa 68(1) g) de la Loi sur la gouvernance locale et concerne une question de litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local.

Résolution : 2022-093-ST

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Chantal Mazerolle

QU'étant donné que la réunion a atteint sa durée limite, il est proposé que ladite réunion soit prolongée d'une durée de trente (30) minutes.

4 OUI

4 NON

Le maire vote OUI.

ADOPTÉE

Résolution : 2022-094-ST

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE le huis clos cesse.

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Guy Basque propose que la réunion soit levée à 21h50 approximativement.

Roger Robichaud, Greffier adjoint

Le 25 août 2022